GE Healthcare

Fiche signalétique

Canada Français

Section 1. Identification du produit chimique et de la compagnie

Nom du produit CyTM3 Protein Array Grade

Numéro de catalogue 25-8009-86

Composante numéro O13101

Utilisations Applications industrielles: Chimie analytique. Recherche.

Type de produit Solide.

Date de validation1 Octobre 2009Date d'impression01 Octobre 2009FournisseurGE Healthcare UK Ltd
Amersham Place

Amersham Place Little Chalfont Buckinghamshire HP7 9NA

England

+44 0870 606 1921

 En cas d'urgence
 US
 ChemTrec (US)
 1-800-424-9300

 Canada
 ChemTrec (US)
 1-703-527-3887

2. Identification des dangers

 État physique
 Solide.

 Odeur
 Inodore.

 Vue d'ensemble des urgences
 ATTENTION!

MOCIF SI INHALÉ. PEUT CAUSER DES RÉACTIONS ALLERGIQUES CUTANÉES ET DANS LES VOIES RESPIRATOIRES. PEUT ÊTRE NOCIF PAR ABSORPTION CUTANÉE OU PAR INGESTION.

Mocif par inhalation. Peut être nocif par absorption cutanée ou par ingestion. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau. Ne pas ingérer. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Garder le récipient

hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Laver abondamment après usage.

Voies d'absorption Contact cutané. Contact avec les yeux. Inhalation. Ingestion.

Effets aigus potentiels sur la santé

Yeux Aucun effet important ou danger critique connu.

Peau Nocif par contact avec la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Inhalation Toxique par inhalation. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.

Ingestion Nocif en cas d'ingestion.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Effets chroniques Tne fois sensibilisé, une vive réaction allergique peut éventuellement se déclencher lors d'une exposition

ultérieure à de très faibles niveaux.

CancérogénicitéAucun effet important ou danger critique connu.MutagénicitéAucun effet important ou danger critique connu.TératogénicitéAucun effet important ou danger critique connu.Effets sur le développementKucun effet important ou danger critique connu.Effets sur la fertilitéKucun effet important ou danger critique connu.Oragnes ciblesNon disponible.

Inhalation Ses symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

respiration sifflante et difficultés respiratoires

asthme

Ingestion Aucune donnée spécifique.



Référence Page 1 de 5

Date de validation 1 Octobre 2009

Version 4

Peau les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation rougeur

Yeux Aucune donnée spécifique.

Conditions médicales aggravées par une surexposition

 $\overline{\mathbb{S}}$ es troubles respiratoires et cutanés préexistants peuvent être aggravés par une surexposition à ce

par une surexposition produit.
Voir Information toxicologique (section 11)

3. Information sur les composants

Nom Numéro CAS % en poids

Cy3 (mono-reactive) 146368-16-3 100

Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Rincer immédiatement à

l'eau courante pendant au moins 15 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieure et inférieure. Consulter un médicie immédiatement

inférieure. Consulter un médecin immédiatement.

Contact avec la peau

En cas de contact, rincer immédiatement la peau d

En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en enlevant les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver

soigneusement les chaussures avant de les remettre. Consulter un médecin immédiatement.

ransporter la personne incommodée à l'air frais. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de

l'oxygène. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. Consulter un médecin immédiatement.

médical. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement.

Protection des sauveteurs

Me prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Me prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou

porter des gants.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit Aucun risque spécifique d'incendie ou d'explosion.

Moyens d'extinction

Inhalation

Utilisables Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

Non utilisables Aucun connu

Dangers spéciaux en cas

d'exposition

Équipement de protection

spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu inployer an agent extincted qui convient dux reax environnants.

Aucuii comiu.

In présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation

adéquate.

Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles

Me prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. NE PAS TOUCHER ni

marcher dans le produit répandu. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Revêtir un équipement de protection individuelle

approprié (voir Section 8).

Précautions environnementales Evitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution

environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air)

Méthodes de nettoyage Ecarter les conteneurs de la zone de déversement. S'approcher des émanations par l'amont. Empêcher la

pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Ramasser le déversement à l'aide d'un aspirateur ou d'un balai et placer le tout dans un conteneur à déchets dûment identifié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Nota : Voir section 1 pour de l'information

relative aux urgences et voir section 13 pour l'élimination des déchets.

entreprise spécialisée autorisée.



Référence

2580098

Date de validation 1 Octobre 2009



Page 2 de 5

Section 7. Manutention et entreposage

Manutention

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Les personnes ayant des antécédents de sensibilisation cutanée, d'asthme, des allergies ou une maladie respiratoire chronique ou récidivante, ne doivent pas intervenir dans les processus utilisant ce produit. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas ingérer. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

Entreposage

Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

Section 8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

Consulter les responsables locaux compétents pour connaître les valeurs considérées comme acceptables.

Procédures de surveillance recommandées

Si ce produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, il peut s'avérer nécessaire de procéder à un examen des personnes et de l'atmosphère sur le lieu de travail ou d'effectuer un contrôle biologique pour déterminer l'efficacité de la ventilation, définir d'autres mesures de contrôle, et/ou statuer sur la nécessité d'utiliser du matériel de protection des voies respiratoires.

Mesures techniques

Vitiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou léaales.

Mesures d'hygiène

Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

Protection individuelle

Respiratoire

Munissez-vous d'un appareil de protection respiratoire à adduction d'air filtré parfaitement ajusté, conforme à une norme approuvée, si une évaluation des risques le préconise. Le choix du respirateur doit être fondé en fonction des niveaux d'expositions prévus ou connus, du danger que représente le produit et des limites d'utilisation sécuritaire du respirateur retenu.

Mains

Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est

nécessaire.

Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des

Peau

Contrôle de l'action des agents

d'environnement

risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée ou aux poussières. L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

assur certai

l'importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

 État physique
 Solide.

 Couleur
 Rouge.

 Odeur
 Inodore.

 Volatilité
 0% (p/p)

 COV
 0 (g/l).

Solubilité Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide, l'eau chaude et méthanol.

Section 10. Stabilité et réactivité

StabilitéTe produit est stable.Matières à éviterAucune donnée spécifique.

Polymérisation Dangereuse 🗸 ans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation, il ne se produira pas de polymérisation

dangereuse.

Conditions de réactivité

Ininflammable en présence des matières ou conditions suivantes : flammes nues, étincelles et décharge

statique, chaleur, chocs et impacts mécaniques, matières comburantes, matières réductrices, les matières combustibles, les substances organiques, les métaux, les acides, les alcalins et l'humidité.

N'est pas considéré comme un produit présentant des risques d'explosion.



Référence 25800986 Page 3 de 5

Date de validation 1 Octobre 2009



Section 11. Information toxicologique

Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient Résultat Espèces Dosage Exposition

Non disponible.

Conclusion/Résumé Selon les données disponibles, les propriétés toxicologiques de ce produit n'ont pas été étudiées à fond.

<u>Classification</u>

Nom du produit ou de l'ingrédient ACGIH CIRC EPA NIOSH NTP OSHA

Non disponible.

Produits synergiques Non disponible.

Section 12. Information sur l'écologie

Effets sur l'environnement Aucun effet important ou danger critique connu.

Coefficient de partage n-

Non disponible.

octanol/eau

Non disponible.

Facteur de bioconcentration Effets nocifs divers

Kucun effet important ou danger critique connu.

Section 13. Considérations lors de l'élimination

Élimination des déchets Pest important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible.

Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout

contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Classification RCRA Non disponible.

Il est impératif que l'élimination des déchets soit conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables.

Reportez-vous à la Section 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE et à la Section 8 : CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE pour tout complément d'information sur la manipulation et sur la protection du personnel.

Section 14. Information relative au transport

Réglementation internationale concernant le transport

Informations réglementaires	Numéro NU	Nom d'expédition correct	Classe	Groupe d'emballage	Étiquette	Autres informations
Classification pour le DOT	Non réglementé.	-		-		-
Classification pour le TMD	Non réglementé.	-		-		-
Classement mexicain	Non réglementé.	-		-		-
Classe ADR/RID	Non réglementé.	-		-		-
Classe IMDG	₩ot regulated			-		-
Classe IATA	Not regulated			-		-

Section 15. Information réglementaire

SIMDUT (Canada) Classe D-1B: Substance ayant des effets toxiques immédiats et graves (TOXIQUE).

Listes canadiennes Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement): Aucun

des composants n'est répertorié.

ARET canadien: Aucun des composants n'est répertorié. **NPRI canadien:** Aucun des composants n'est répertorié.

Substances désignées en Alberta: Aucun des composants n'est répertorié. Substances désignées dans l'Ontario: Aucun des composants n'est répertorié. Substances désignées au Québec: Aucun des composants n'est répertorié.

Inventaire du Canada Indéterminé.

Le produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Réglementation de l'Union Européenne



25800986

Référence

Page 4 de 5

Date de validation 1 Octobre 2009



Symbole(s) de danger



Mentions de risque R20/21/22- Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

R42/43- Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

Phrases de sécurité S22- Ne pas respirer les poussières.

S36/37- Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

S45- En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer

l'étiquette).

Réglementations Internationales

Listes internationales

Inventaire des substances chimiques d'Australie (AICS): Indéterminé.

Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC): Indéterminé.

Inventaire du Japon (ENCS): Indéterminé. Inventaire japonais (ISHL): Indéterminé. Inventaire de Corée (KECI): Indéterminé.

Inventaire néo-zélandais des substances chimiques (NZIoC): Indéterminé. Inventaire des substances chimiques des Philippines (PICCS): Indéterminé.

Section 16. Renseignements supplémentaires

Le client est chargé de déterminer le code EPI (Équipement de protection individuelle) de cette matière.

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Historique

Date d'impression01 Octobre 2009Date de publication précédente20 Octobre 2006

Date d'édition 01 Octobre 2009 **Version**

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.



Référence 25800986

